

Bruxelles, le 19 juin 2026
(OR. en)

10754/26
ADD 1

AGRILEG 166
PESTICIDE 48

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Commission européenne
Date de réception:	17 juin 2026
Destinataire:	Secrétariat général du Conseil
N° doc. préc.:	D108181/06 annex I
Objet:	ANNEXE de RÈGLEMENT (UE) .../... DE LA COMMISSION du XXX modifiant les annexes II et III du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus d'alpha-cyperméthrine et de cyperméthrine présents dans ou sur certains produits

Les délégations trouveront ci-joint le document D108181/06 annex I.

p.j.: D108181/06 annex I

FR

ANNEXE

Les annexes II et III du règlement (CE) n° 396/2005 sont modifiées comme suit:

- 1) à l'annexe II, les colonnes suivantes relatives à l'alpha-cyperméthrine et à la cyperméthrine sont ajoutées:
«[Office des publications: veuillez insérer le tableau “Annexe II”]»;
- 2) dans la partie B de l'annexe III, la colonne relative à la cyperméthrine est supprimée.